



BIENVENUE DANS LE SERVICE DE MATERNITÉ

*Pour vous accompagner
durant votre séjour*

>> L'équipe soignante :

- > Des gynécologues obstétriciens
- > Des pédiatres
- > Des internes en médecine
- > Des sages femmes
- > Des auxiliaires de puériculture
- > Des aides soignantes
- > Des agents de service hospitalier et d'entretien
- > Une psychologue
- > Une conseillère conjugale
- > Une sage femme consultante en lactation
- > Une sage femme cadre supérieur et une sage femme cadre
- > Des étudiants en formation

>> Et ponctuellement :

- Une sage femme tabacologue
- Une assistante sociale
- Une diététicienne
- Une infirmière puéricultrice de PMI
(Protection maternelle et infantile)



>> RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

>> Les visites

Les visites sont interdites. Cela permet à la maman et au bébé de se reposer. Le bruit, les passages de bras en bras, rendent les bébés énervés à la tombée de la nuit. Pour le 2e parent (papa) et la fraterie les visites sont autorisées toute la journée. Le 2e parent a la possibilité de dormir une ou plusieurs nuits. Cette prestation est payante et inclu le petit déjeuner. Une charte "lit accompagnant" doit être signée et respectée. La réservation se fait uniquement au jour le jour selon la disponibilité des lits accompagnants.

>> La déclaration de naissance

Elle doit être faite impérativement dans les 5 jours suivant la naissance à la mairie de Contamine sur Arve. Une pochette vous sera remise en salle de naissance. Une personne de la Mairie passera dans votre chambre pour vous aider dans ces démarches



>> Le téléphone et la télévision

Les informations données par téléphone par l'équipe soignante sont volontairement limitées par respect du secret professionnel. Vos proches pourront vous joindre directement dans votre chambre. Chaque lit est équipé d'un écran multimédia. Une hotesse est à votre disposition pour tout renseignement au : **43195 ou 43196**

>> Les valeurs

Pensez à confier vos valeurs, bijoux, argent au coffre de l'hôpital (voir feuille à demander)

>> Les chambres



Le service est composé uniquement de chambres individuelles. Dans chaque chambre, un meuble de change et une baignoire pour bébé sont à votre disposition. Chaque chambre est également équipée d'un coin douche et de sanitaires.

>> Les repas

Une enquête alimentaire vous a été remise, merci de nous la retourner rapidement. Les papas ont la possibilité de commander un plateau repas. (Retrait du ticket à la caisse centrale avant 9 h pour le repas du midi et 15h pour le repas du soir.)

>> DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

>> *Le matin*

>> Petit déjeuner à partir de 7 h 30

>> Toilette et soins des nouveaux nés avec les auxiliaires de puériculture

>> Visite et soins aux patientes par la sage femme

>> Visite du pédiatre (le 1ier jour et le jour de la sortie)

>> Visite de l'obstétricien si besoin

>> Entretien de la chambre (merci de respecter l'ordre et l'hygiène dans la chambre)

>> Réfection des lits

>> Repas à 12h Votre conjoint a la possibilité de prendre un repas avec vous (cf. rubrique repas)

>> *L'après midi et le soir*

>> Visite des auxiliaires et de la sage femme du service

>> Repas du soir à partir de 18h

>> Fermeture des portes du service à 21h

>> A partir de 21h : Tisane et visite du personnel de nuit (sage femme, auxiliaire) (Selon l'activité du service vous pouvez confier votre bébé à l'équipe durant une partie de la nuit)

Une rencontre avec les jeunes mamans est réalisée tous les jours à 14h30, animée par la sage femme.

Le service de PMI assure une visite hebdomadaire et vous renseigne sur les permanences du pôle médico social le plus proche de chez vous.

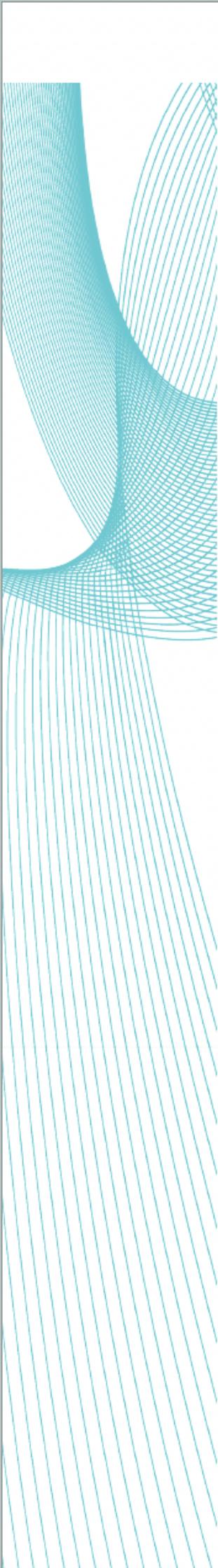
Si votre bébé a besoin de soins particuliers, il est hospitalisé en néonatalogie proche de la maternité.

Vous pouvez être à ses côtés le jour et la nuit, et dès que possible ; n'hésitez pas à demander de l'aide

En fonction des soins nécessaires à votre enfant et des places disponibles, vous pouvez être accueillie en chambre kangourou où votre bébé bénéficiera des soins de néonatalogie.

Que votre bébé soit nourri au sein ou au biberon, l'équipe soignante est à votre disposition à tout moment pour vous guider.

Les visites du pédiatre seront effectuées le lendemain de la naissance et le jour de la sortie.



>> VOTRE SORTIE

Votre visite médicale de départ sera faite la veille ou le jour de votre sortie par l'interne ou la sage femme

(Examen médical, prescription contraception)

Votre bébé sera vu par le pédiatre, qui vous remettra le carnet de santé et les ordonnances de votre bébé, le jour de la sortie.

Le service propose des sorties précoces et un accompagnement maman bébé dans la continuité des soins avec un suivi par une sage femme libérale en lien avec le système PRADO.

Pour une meilleure organisation du service, nous vous remercions de programmer votre départ avant 14h.

>> DÈS VOTRE RETOUR À DOMICILE

Dès votre retour à domicile :

>> Il vous est recommandé :

De vous procurer des photocopies de la page du livret de famille concernant la naissance de votre enfant (ou des photocopies de l'extrait d'acte de naissance) et de les transmettre :

- > à la sécurité sociale
- > à la caisse d'allocations familiales
- > à votre mutuelle éventuelle
- > à votre employeur

De prendre rendez-vous avec votre médecin généraliste ou un pédiatre pour la visite du 1^{er} mois de votre bébé.

De prendre rendez-vous avec le médecin ou la sage femme qui a suivi votre grossesse pour la visite du post partum dans le 2^e mois qui suit la naissance.

De prendre rendez-vous avec une sage femme libérale pour la rééducation périnéale dans 6 à 8 semaines.

Des consultations « allaitement » sont organisées à la maternité tous les lundis de 14h à 17h30 sur rendez-vous par une sage femme consultante en lactation.

Pour des conseils, vous pouvez appeler le service de PMI de votre secteur, qui propose des permanences pesée une fois par semaine.

*L'équipe de la Maternité vous souhaite
un bon retour à la maison*